

Réforme de l'éducation

## Apprendre de l'exemple suisse

« Une réforme imposée par le haut est vouée à l'échec. »

Georges Pasquier

### Luc Allaire

Conseiller à l'action professionnelle CSQ

**En septembre 2006, les citoyens du canton de Genève ont voté à 75,6 % pour l'initiative de l'Association Refaire l'École (ARLE) qui demandait, notamment, le retour des notes sur les bulletins. Se pliant à la volonté populaire, le ministre de l'Instruction publique a annoncé que notes et moyennes feraient un retour sur les bulletins en septembre 2007.**

Aussitôt, certains y ont vu une similitude avec la réforme de l'éducation au Québec et ont réclamé le retour des bulletins chiffrés. Mais pourquoi la population de Genève a-t-elle voté en ce sens ? C'est ce que nous avons demandé au président du Syndicat des enseignants romands, Georges Pasquier, lors de son passage au Québec, en août dernier, au Forum social québécois.

M. Pasquier nous a d'abord répondu de manière philosophique : « Connaissez-vous la Loi de Bachmann ? Elle dit ceci : à tout problème complexe, il y a une solution simple, facile à comprendre, mais fausse. »

« Le gros problème avec l'enseignement, c'est que c'est complexe, poursuit-il. Or,

les gens veulent des solutions simples et c'est ce que leur proposaient les porte-parole de l'ARLE : Y a qu'à remettre les notes et on en finira avec le socioconstructivisme, disaient-ils. »

Malheureusement, l'approche de ces « antipédagogistes » a su rejoindre les nostalgiques de l'école d'autrefois qui ont voté massivement contre la réforme. Ce qui a déçu énormément les enseignantes et les enseignants des écoles primaires du canton de Genève qui s'étaient engagés dans cette réforme. Rappelons qu'en Suisse, l'éducation est une responsabilité cantonale. Dans ce pays de 7 millions d'habitants, il y a un ministre de l'Éducation dans chacun des 26 cantons.

« La réforme, qu'on a appelée la rénovation, a débuté en 1993 dans quinze écoles volontaires, rappelle Georges Pasquier. Pour nous, il était très important que les enseignants soient partie prenante de la réforme dès le départ. Car une réforme imposée par le haut est vouée à l'échec. »

L'expérience s'est si bien déroulée dans ces 15 écoles qu'elle a été implantée petit à petit dans toutes les écoles primaires du canton.

Les enseignants avaient le choix des approches pédagogiques entre le socioconstructivisme, le béhaviorisme ou toute autre approche. « Les enseignants suisses disposent d'une très grande liberté professionnelle », souligne M. Pasquier.

De plus, les enseignants travaillaient en équipe. Chaque école définissait son propre projet pédagogique et ses activités. Par exemple, une école de milieu défavorisé pouvait mettre l'accent sur la lecture ; une école de milieu pluriethnique, sur le vivre ensemble, etc.

Les modalités d'évaluation ont aussi été modifiées. L'évaluation formative est devenue un élément central de la démarche pédagogique. L'évaluation informative permettait aux enseignants de rendre compte aux parents de l'état de la progression de leur enfant. Enfin, une évaluation certificative était réalisée à la fin de chaque cycle.

Bref, la rénovation commençait à bien s'implanter dans toutes les écoles, jusqu'à ce qu'un groupe « d'antipédagogistes » utilise une particularité de la démocratie suisse : faire signer une pétition et proposer une initiative sur laquelle la population vote.

Au lendemain de ce référendum qui a mis fin à la rénovation, la déception était très grande chez le personnel enseignant ; mais Georges Pasquier demeure optimiste. « Les enseignants sauront bien trouver des moyens pour contourner les règlements afin que la contre-réforme ne génère pas d'exclus. »

En attendant, c'est le désarroi. Les enseignants ont reçu, à la rentrée scolaire, les nouveaux bulletins imposés par le ministère de l'Éducation.